

## Porter plainte après un divorce

Par **Gamra**, le **08/04/2019** à **09:30**

Bonjour

je suis divorcé à l'amiable septembre 2017 , mais j'ai accepté ce divorce par menace d'enlever la nationalité pour moi .le problème c'est que j'ai vécu beaucoup des harcèlements morale par mon conjoint qu'il m'as détruit ma vie physiquement et moralement..à cause de lui j'ai perdu mon bébé, et j'ai perdu ma santé ..et je suis en dépression je n'arrive pas oublier tout cette souffrance.

Ma question: es ce que j'ai le droit de porter plainte après le divorce..???

merci beaucoup.